

**Commune de MONTBERT**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 7 juin 2021**  
**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 7 juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTBERT dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MIRALLIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021

Etaient présents : Mmes et Mrs MIRALLIÉ Jean Jacques – BENOIT Frédéric - MAUDET Béatrice – DOUILLARD Christophe - BERTHO Catherine – BACHELIER Yves – LELIEVRE Véronique – BERTON Sylvie - DE BOURMONT Marie-Agnès - ARNAUD Marie-Hélène – GUILLET Manuela - HAMON Christophe – ROUYER Mickaël – TEMPLIER Jérémie – HEGRON Gildas – BOURÉ Yohann - BISAZZA Romain - AIRIAUD Catherine – GENDRE Emilie

Etaient absents : M Paul GOSSEYE (pouvoir à M MIRALLIE) – M Jimmy NICOLLE (pouvoir à M HEGRON) – Mme Noémie BABONNEAU-VALLET (pouvoir à Mme BERTHO) - Mme Véronique HERBERT (excusée)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BERTON

**1 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :**

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Locales, le maire doit rendre compte au Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations. Ainsi, Monsieur le Maire présente les décisions suivantes :

- Décision n° 2021-10 : Sollicitation d'une aide au titre du produit des amendes de police 2020 pour financer une partie des travaux d'aménagements de voirie permettant une amélioration des conditions de la circulation et de la sécurité routière sur différents lieux-dits de la commune (route du Pont Bonnet, les Croix, le Genestois, trottoirs rue des Grands Fiefs)
- Décision n°2021-11 : Approbation d'un contrat de services avec la société CREASIT relatif aux prestations de maintenance et de service du site internet de la commune pour un coût annuel de 650.95 € HT. Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 3 juin 2021.

**2 – EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE – APPROBATION DES MARCHES DE TRAVAUX :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'opération de restructuration et d'extension de la mairie afin d'adapter cet équipement public aux besoins de la population et d'améliorer notamment les conditions d'accueil du public.

Au vu du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet AM ARCHITECTURES, maître d'œuvre de cette opération, et en application des critères de sélection des offres définis dans le règlement de la consultation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les entreprises suivantes ou de déclarer certains lots infructueux ou sans suite :

LOT	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT (offre de base et option)	OBSERVATIONS
1 - Démolition			Déclaré le lot infructueux – aucune offre déposée
2 – Gros œuvre VRD	SOCOVAL	148 949.16 €	
3 – Enduits extérieurs			Déclaré le lot infructueux – aucune offre déposée
4 – Charpente bois	MGL	16 184.61 €	Y compris option pour 2 896.55 € (traitement de la charpente)
5 – Couverture Ardoise			Déclaré le lot infructueux – aucune offre déposée
6 – Couverture Etanchéité			Déclaré le lot infructueux – 1 offre présentée mais les prix unitaires sont élevés et rendent l'offre inacceptable
7 – Menuiseries ext. alu	ATLANTIQUE OUVERTURES	35 825.00 €	
8 – Menuiseries int.			Déclaré le lot infructueux – aucune offre déposée
9 – Cloisons doublage			Déclaré le lot infructueux – 1 offre présentée mais les prix unitaires sont élevés et rendent l'offre inacceptable
10 – Plafonds démontables	PLAFISOL	9 500.00 €	
11 – Chape liquide			Déclaré le lot infructueux – 1 offre présentée mais les prix unitaires sont élevés et rendent l'offre inacceptable
12 – Revêtements sols scelles			Déclaré le lot infructueux – 1 offre présentée mais les prix unitaires sont élevés et rendent l'offre inacceptable
13 – Revêtements sols collés	ABC REVETEMENTS	17 637.63 €	Y compris option pour 637.63 € (ragréage)
14 – Plomberie sanitaire	CORBE CLIMATIQUE	87 462.08 €	Y compris option pour 2 462.08 €
15 - Electricité	ERTIE et Fils	51 544.57 €	
16 - Peinture	ABITAT SERVICES	20 857.93 €	
17 - Serrurerie			Déclaré le lot sans suite par mesure d'économie
18 – Elévateur vertical	SACHOT	27 950.00 €	Y compris option pour 450.00 € (maintenance 1 an)
19 - Désamiantage	CTCV TP	23 750.35 €	
<b>TOTAL</b>		<b>439 661.33 €</b>	

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle consultation va être lancée pour souscrire les marchés publics pour les lots déclarés infructueux.

### **3 – GRAND LIEU COMMUNAUTE :**

#### 3.1 – Avenant n°4 à la convention de groupement de commandes :

En 2017, une convention cadre entre Grand Lieu Communauté et ses 9 communes membres pour la constitution de groupements de commandes a été approuvée afin de procéder à l'achat de prestations et de biens communs et individualisables en vue de rationaliser le coût de gestion et d'améliorer l'efficacité économiques de ces achats.

Au vu des demandes d'évolution d'une famille d'achat et conformément à l'article 2 de la convention, un projet d'avenant n°4 à la convention a été rédigé. Il s'agit de l'ajout de la famille d'achat : marché d'infogérance du système d'information et d'équipements informatiques.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'avenant n°4 à la convention cadre entre Grand Lieu Communauté et ses communes membres pour la constitution de groupement de commandes, qui permet l'ajout de la famille d'achat « Marché d'infogérance du système d'information et d'équipements informatiques ».

### **3.2 – Rapport d'activités 2020 :**

L'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement »

Suite à la présentation par Monsieur le Maire d'un état de l'activités 2020 des services de Grand Lieu Communauté, le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

### **4 – PERSONNEL :**

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois saisonniers nécessaires au fonctionnement des services pendant les mois de juillet et août 2021.

Pour permettre le bon fonctionnement des services pendant les mois de juillet et août 2021, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer les deux emplois saisonniers suivants :

- Un emploi saisonnier à temps complet pour le service technique pour une durée de deux mois
- Un emploi saisonnier à temps non complet (10h / semaine) sur trois semaines pour le service Bibliothèque

### **5 – JURY D'ASSISES 2022 – TIRAGE AU SORT :**

En application de la loi n° 78.788 du 28 juillet 1978 modifiée, de la circulaire n° 79.94 du Ministère de l'intérieur en date du 19 février 1979 et du Code de la Procédure Pénale, Monsieur le Maire rappelle qu'il convient pour le Conseil Municipal de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de Loire-Atlantique en 2022.

Monsieur le Maire précise que ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de la Procédure Pénale.

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort, pour la constitution de la liste préparatoire, des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de Loire-Atlantique en 2022.

<b>N°</b>	<b>NOM - Prénom</b>	<b>Date et lieu de Naissance</b>	<b>Adresse</b>
<b>1</b>	Mme PINON Marie-Annie Epouse MARTIN	16/12/1955 à LAON	10 rue de la Cure à Montbert
<b>2</b>	Mme BRENELIERE Monique Epouse LAURENT	20/06/1965 à Machecoul	13 rue du Manoir à Montbert
<b>3</b>	Mme LAUNAIS Jacqueline Epouse RIVIERE	05/04/1957 à St Hilaire de Loulay	41 le Pont Bonnet à Montbert
<b>4</b>	M MANAC'H Florent	07/03/1992 à Nantes	10 le Genestois à Montbert
<b>5</b>	M GUILLOU Marcel	26/03/1949 à Montbert	18 bis rue des Prés à Montbert
<b>6</b>	Mme GALDIN Annabelle	04/10/1986 à Nantes	18 rue des Chardonnets à Montbert